

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA
PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE

84/164 du 9/02/84
DECRET N° /MTPS/DGTFP/DFP/22021/8
Portant intégration et nomination de
Monsieur MIYOUNA Thomas Claude, en Ser-
vice à la Direction Générale de la Re-
cherche Scientifique, dans les cadres
de la catégorie A, hiérarchie I de Per-
sonnel Technique de la Recherche Scien-
tifique.-

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU
GOUVERNEMENT,

(/ISAS :

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la loi n° 25/80 du 13/11/1980 portant amendement de
l'article 47 de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la loi n° 15/62 du 3/2/1962 portant statut général des
fonctionnaires ;
(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21/6/1958 fixant le règlement sur
la solde des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 32/842 du 16/9/1982 fixant le statut Par-
ticulier du Personnel de la Recherche Scientifique ;
(/u le décret n° 62/130/FP du 9/5/1962 fixant le régime des
rémunérations des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 62/195/FP du 5/7/1962 fixant la hiérarchi-
sation des diverses catégories des cadres ;
(/u le décret n° 62/197/FP du 5/7/1962 fixant les catégo-
ries et hiérarchies des cadres créées par la loi n° 15/62 du 3/2/62
portant statut général des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 62/198/FP du 5/7/1962 relatif à la nomina-
tion et à la révocation des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 63/81/FP-BE du 26/3/1963 fixant les con-
ditions dans lesquelles sont effectués des stages probatoires que
doivent subir les fonctionnaires stagiaires, notamment en ses arti-
cles 7 et 8 ;
(/u le décret n° 57/50/FP-BE du 24.2.1967 réglementant la
prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires
relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière
et reclassements ;
(/u le décret n° 79/154 du 4/4/1979 portant nomination du
Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
(/u le décret n° 80/644 du 28/12/1980 portant nomination des
Membres du Conseil des Ministres ;
(/u le rectificatif n° 81/016 du 26/1/1981 au décret n°
80/644 du 28/12/1980 portant nomination des Membres du Conseil des
Ministres ;
(/u le décret n° 81/017 du 26/1/1981 relatif aux intérim
des Membres du Gouvernement ;
(/u la lettre n° 0706/DGRS du 9/10/1982 du Directeur Géné-
ral de la Recherche Scientifique ;
(/u le décret n° 81/866/MTPS/DGTFP/DFP du 17/12/1981 ;
(/u le n° 83/320 du 3-5-83 portant nomination d'un Membre
du Conseil des Ministres ;

DECRETE :

.../...

Yh

ARTICLE 1ER. - En application des dispositions du décret n° 82/842 du 16/9/82 susvisé, Monsieur MIYOUNA Thomas Claude, en service à la Direction Générale de la Recherche Scientifique est intégré dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I du Personnel Technique de la Recherche Scientifique et nommé à concordance de catégorie et d'indice comme suit.

-----	-----
ANCIENNE SITUATION	NOUVELLE SITUATION
- Professeur de Lycée Stagiaire, indice 790 pour compter du 5/11/1981.	- Intégré et nommé à concordance de catégorie et d'indice Attaché de Recherche Stagiaire, indice 790 P/C du 1/01/1983.

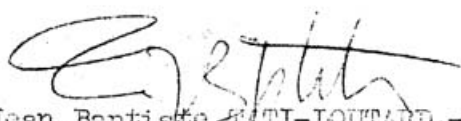
ARTICLE 2. - L'intéressé bénéficiera d'une bonification d'un (1) échelon à la date effective de sa titularisation.

ARTICLE 3. - Le présent décret qui prendra effet du point de vue de l'ancienneté pour compter du 1/1/1983 et de la solde pour compter du 1/01/1984, sera enregistré, publié au JORFC et communiqué partout où besoin sera./-

Brazzaville, le 9 Février 1984

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

Le Ministre de la Culture, des
Arts et de la Recherche
Scientifique,


Jean Baptiste TATI-LOUTARD.-

Le Ministre du Travail et
de la Prévoyance Sociale,


Bernard COMBO MANSIONA.-

AMPLIATIONS :

JORFC	1
DGTFP/DFP	3
DFP/BST	1
DGB	3
DCF	2
MRCAS	2
DGRS	2
DOSSIER	3
INTELLIGENCE	4




Colonel Louis SYLMAIN - GOMA.-

Le Ministre des Finances,


Itihi Ossétounba LEKOUNDZOU.-